



LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU SIRMOTOM
DU 07 FEVRIER 2025 – 19 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 février à dix-neuf heures, les membres du Conseil du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents :

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

M. BOURBIGOT, Mme BOUYERON, M.M. ROBERT, ROUX, MARTI, Mme PLANADE, M.M. GALAN, VALLEE, Mme TREF, M. SCHNELL, Mmes QUERMELIN, AQUILON, M.M. CHEREAU, JEGO, ALBOUY, MARCHAND, CRETON, FONTAN, FOURNIER, MAILLARD, CHOLLET, TOMAS, GOSSEREZ, LAVIT, LECOSNIER, Mme LATIL.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » :

M. PERADON.

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » :

M.M. GALLOIS, CHIANESE, SIMONET.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » :

M. MARTIN.

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

M.M. PERRIGOT, MONDO, Mme AMABLE, M. CLOUTENS, Mmes HUSSON, VOLLEREAU Virginie.

Représentés :

M. DECOURT représenté par M. FONTAN.

Absents excusés :

M.M. CAMUSET, CROSNIER, Mme BARTHE.

Absents :

M. BAILLET, Mme DUFFAULT, M. BRUNEAU, Mmes HOFACK, BELLEMAIN, M.M. DA COSTA FERREIRA, THOMERET, BUZZI, RIFFAUD, GADOT, JOYEUSE, FONTAINE, WOJCIECHOWSKI, Mmes DESANTE, PRAT, M.M. VOLLEREAU Damien, BELLINOT, BOITEUX, BOUILLOUD.

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent CHIANESE – 1^{er} Vice-Président du SIRMOTOM.



N° DELIBERATION	INTITULÉ DE LA DELIBERATION	SENS DES VOTES
DCS2025/01	Désignation du secrétaire de séance pour le conseil syndical du 07 février 2025	Adoptée à l'unanimité
DCS2025/02	Information au conseil syndical sur les décisions prises par le Président dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Adoptée à l'unanimité
DCS2025/03	Approbation du Procès-Verbal de la séance du 20 décembre 2024	Adoptée à l'unanimité
DCS2025/04	Signature de l'avenant au contrat de location « La Maison de Tom »	Adoptée à l'unanimité
DCS2025/05	Modification de la délibération n°DCS2024/60 autorisant le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024	Adoptée à l'unanimité
DCS2025/06	Admission en non-valeur de créance éteintes	Adoptée à l'unanimité

Décisions :

Décisions n°DC2024/37 à DC2025/05 incluses prises par le Président en vertu des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

DC2024/37	Contrat de mise à disposition de bennes pour la collecte de pneumatiques usagés avec la Société ERRIC
DC2024/38	Contrat assurance multirisques professionnels – Maison de TOM avec la Société AXA
DC2025/01	Contrat relatif à la redevance annuelle pour la licence Adobe Créative Cloud For Team avec la Société JVS
DC2025/02	Contrat de Cyber sécurité avec la Société JVS
DC2025/03	Contrat pour le nettoyage de la vitrerie intérieure et extérieure du bâtiment avec la Société SEMS
DC2025/04	Contrat de chargement/rechargement, fabrication et mise à disposition de titres-restaurant dématérialisés avec la Société EDENRED
DC2025/05	Contrat de télésurveillance avec la Société VERISURE

Publiée et affichée le 10 février 2025

